



Un crustacé :

Ce n'est pas un insecte, le cloporte fait partie des crustacés et fait unique il n'a pas besoin d'un milieu aqueux pour vivre. IL ne vit qu'un ou deux ans.

Le cloporte sort et vit la nuit, il est lucifuge, c'est à dire qu'il fuit la lumière. Il vit plutôt la nuit, dans les endroits sombres. On le retrouve dans un sol mouillé, sous les feuilles, dans le bois mort parfois même dans certains champignons.



Il se nourrit de matières organiques en décomposition et en petite communauté, il ne représente pas de menace pour les cultures.

Une bestiole utile :

Le cloporte ne présente aucun danger, il n'est ni xylophages (qui mangent le bois) et ne dévorent ni les tissus et ne s'intéressent pas à nos réserves de nourriture.

Il ne cherche le plus souvent qu'un peu d'humidité et des matières en décomposition.

Le cloporte est un recycleur

Le cloporte est parfois classé dans les nuisibles , à tort. Il ne provoque pas de dégâts au jardin, ne digère que des végétaux déjà morts et ne s'attaque pas au bois sain.

S'il envahit la maison c'est en sentinelle d'alerte , votre domicile pose un petit problème : aérez, éclairez et asséchez ou déposez du bois mort et humide, récoltez et remettez ce petit monde dans le jardin, près du compost.